

ANNONCES LÉGALES

PORT MINERALIER D'OWENDO «PMO»

Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital de 3 375 000 000 de Francs CFA
Siège Social : Libreville B.P. 578
R.C.C.M. : Libreville n° 2001B00635
- N° Statistique: n° 093 846/G

AVIS DE CONVOCATION DES ACTIONNAIRES A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 24 JUIN 2016

Mesdames, Messieurs les actionnaires de la Société Port Minéralier d'Owendo « PMO », sont convoqués en Assemblée Générale Mixte, le Vendredi 24 juin 2016 à 9 heures 30, à l'hôtel Radisson (salon Franceville), à Libreville, sur l'ordre du suivant:

Au titre de l'Assemblée Générale Ordinaire

1. Présentation du rapport du Conseil d'Administration sur la marche de la société au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2015 et des rapports du Commissaire aux Comptes sur les comptes de cet exercice et sur les conventions visées à l'article 438 de l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE ;
2. Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015 et des conventions susvisées ;
3. Quitus aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes ;
- + 4. Affectation des résultats de l'exercice ;
5. Dividende de l'exercice 2015 et date de mise en paiement ;
6. Ratification de la cooptation d'un administrateur ;
7. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes titulaire ;
8. Nomination du commissaire aux comptes suppléant ;

Au titre de l'Assemblée Générale Extraordinaire

9. Rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Extraordinaire sur le projet de mise en harmonie de statuts de la société avec l'acte uniforme OHADA révisé entré en vigueur le 5 mai 2014 ;
10. adoption des nouveaux statuts mis en harmonie avec l'acte uniforme OHADA révisé entré en vigueur le 5 mai 2014 ;
11. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités de publicité légale et pour la mise à jour des statuts.

Tout actionnaire qui ne pourrait assister personnellement à cette réunion ou aux autres assemblées qu'il faudrait convoquer sur le même ordre du jour pour atteindre le quorum pourra se faire représenter par un mandataire choisi parmi les actionnaires.

A cet effet, les formules de pouvoir sont à disposition au siège social de la société à Libreville, situé à l'immeuble GECAR - 3/4ème Etage - Boulevard TRIOMPHAL.

La désignation d'un mandataire par un actionnaire ne le prive pas de la faculté d'assister aux assemblées et de prendre part à toute délibération et à tout vote.

Les documents visés à l'article 525 et 526 de l'Acte Uniforme OHADA sur le droit de communication des actionnaires sont tenus à leur disposition, au siège social de la société.

LE CONSEIL D' ADMINISTRATION 18623

FIANÇAILLES, MARIAGES, NAISSANCES, ANNIVERSAIRES

Les événements heureux méritent bien une petite annonce dans la nouvelle rubrique

"CARNET ROSE"



SOCIETE DES TERMINAUX DE CONTENEURS DU GABON

« STCG »

Société Anonyme avec Conseil d'administration

au capital de 4.020.529.076 FCFA

Siège social : Zone portuaire d'Owendo

BP 943 Libreville – GABON

RCCM : Libreville 2003B3085

AVIS DE CONVOCATION DES ACTIONNAIRES

Les actionnaires de la SOCIETE DES TERMINAUX DE CONTENEURS DU GABON « STCG » (la « Société ») sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire annuelle et extraordinaire, qui aura lieu :

Le 24 juin 2016 à 17 heures, au siège social de la Société,

à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

I- De la compétence de l'assemblée générale ordinaire

- Rapport de gestion du Conseil d'administration sur les états financiers annuels et rapports général et spécial du Commissaire aux comptes portant sur l'exercice clos le 31 décembre 2015 ;
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015 ;
- Affectation du résultat ;
- Approbation des conventions visées aux articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE du Traité OHADA ;
- Ratification de la cooptation d'un administrateur
- Renouvellement des mandats de 5 administrateurs ;

II- De la compétence de l'assemblée générale extraordinaire

- Mise en harmonie des statuts avec le nouvel Acte Uniforme relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique adopté le 30 janvier 2014 et refonte globale des statuts ;
- Pouvoirs pour formalités.

A défaut d'assister personnellement à l'assemblée, tout actionnaire peut donner procuration à un autre actionnaire ou à un mandataire de son choix. A cet effet, des formules de procuration sont à la disposition des actionnaires au siège social.

Toutefois, conformément aux dispositions statutaires, le droit de participer aux assemblées est subordonné à l'inscription des actions au nom de l'actionnaire, au troisième jour ouvré précédant l'assemblée générale.

Nous profitons de la présente convocation pour préciser que depuis le 6 mai 2016, date de la prise d'effet de l'Acte Uniforme relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique tel qu'adopté le 30 janvier 2014 et publié au Journal officiel de l'OHADA le 4 février 2014, la propriété des actions résulte désormais de leur inscription au nom du ou des titulaires sur des comptes tenus par la Société. Les certificats d'actions n'ont plus cours et la numérotation des actions a disparu. Les transferts d'actions s'opèrent par des ordres de mouvements.

Le Conseil d'Administration 18644

PETITES ANNONCES

IMMOBILIER

18553 — Appart haut standing 2/3 chs à Agondjé libre immédiatement. 04.51.99.41

EMPLOI OFFRE

18622 — Société Forestière cherche:
-2 conducteurs Bull
-2Abatteurs.
Tél.: 07 86 02 70

18678 — Cordonnier-Chausseur recherche Responsable de magasin : dynamique, organisé(e), sens du contact, goût pour les challenges et maîtrise word et excel.
2 ans d'expérience minimum dans la vente.
CV + LM à : boutiques.mdnh@gmail.com
/ Tel. 07 370 664

EMPLOI DEMANDE

18599 — J. étudiante sérieuse, dynamique et rigoureuse cherche emploi dans restos, salons de thé, Prêt à porter / Cosmétique. 07 05 70 93 / 05 18 77 37

18602 — J.H Camerounais hbt la Sablière cherche emploi chauffeur. Permis BCDE. Tél.: 07 45 56 60

18605 — J. Cuisinier Béninois cher emploi demi-journée dans un resto ou chez particulier. Cél:07-53-00-73

18612 — J.F togol cher emploi nounou ménagère logée sortie 2/mois. Tel: 06 06 45 94

18625 — Jeune fille de 33 ans cher empl laver-repasser 3fois/semaine ou ménagère de 9h à 11h. Tél: 06 69 44 82

18643 — J.F Béninoise cher empl nounou ou ménagère logée/nourrie. Tel: 05 02 94 83

18646 — J.D gab ponctuelle, dynamique avec aptitudes en informatique cherche emploi de secrétaire ou gérante de magasin. 04 82 76 81

18675 — Santoméenne cher empl nounou logée&nourrie, moins de 2 enfnts. Tél:02930130

18683 — Cuisinier cher empl. Tél: 03 43 45 13

VÉHICULES

18691 — Urgent société vend Peugeot 301 an 2014 en TBE. 5M. Tel: 06 52 02 02 /02 11 48 50

DIVERS

17047 — Tôle bac promotion. Tél.: 04-54-60-39

AVIS

CNSS

Régularisation des Pensionnés suspendus

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale rappelle à l'ensemble des assurés suspendus ou n'ayant pu bénéficier de leurs paiements faute de pièces exigibles conformes, de bien vouloir se rapprocher des autorités administratives compétentes pour régularisation de leur situation.

Renouvelant à ses assurés ses excuses pour les désagréments occasionnés, la CNSS remercie ces derniers pour leur compréhension et les assure d'œuvrer en tous points pour garantir leurs prestations de tout risque de paiement indu faute d'identité formellement établie.

Notre ambition, mieux vous servir 18221

Société cherche pour location Camion 10 roues à long terme. Tél. : 04 07 88 88 18517

Les sociétés **E.MA LOCATION DU PERSONNEL** et **E.MA GROUP** basées à Port-Gentil informent à leurs aimables clients, à leurs partenaires et au public que Mr **HOTUNU KODZO DOGBEVI** ne fait plus partie de leurs effectifs depuis le 11 Mai 2016.

Toute action posée par ce dernier n'engage nullement les sociétés **E.MA LOCATION** et **E.MA GROUP**. 18607

CFAO MOTORS GABON

M. Mengue M'Akou Gervais absent de son poste de travail depuis mardi 17 mai 2016 est prié de le regagner dans 48 H suivant la diffusion du présent communiqué. Passé ce délai, il sera considéré comme ayant abandonné son poste de travail et radié des effectifs de l'entreprise. 18638

La société Gabon Autosur informe à sa clientèle et fournisseurs que désormais Monsieur **MEIZOU ROGANDJI Wolbert Wilfried**, (Directeur Administratif et Financier à Gabon Autosur) ne fait plus parti de ses effectifs depuis le 04 juin 2016.

A cet effet, la société Gabon Autosur demande à ce dernier de se rapprocher du service Ressources Humaines pour affaire le concernant dans les plus brefs délais. 18639

Mairie de Libreville

Monsieur Stéphane MANDJI, matricule 73 242 979 B, agent municipal, absent de son poste de travail depuis plusieurs mois, est prié de se présenter au cabinet du Directeur Général des Ressources Humaines sous huitaine. Passé ce délai, l'intéressé sera considéré comme démissionnaire et subira les sanctions disciplinaires prévues en l'espèce par les textes en vigueur. 18652

SEEG

Amélioration du réseau électrique de Libreville

Afin de mieux servir sa clientèle, la SEEG procédera à des travaux renforcement de son réseau de distribution d'électricité. A cet effet, l'alimentation sera momentanément interrompue dans les quartiers suivants selon le planning ci-après :

JEUDI 9 JUIN 2016

-De 08h30 à 15h30 : Beau séjour (Après château d'eau), Sibang 3, PK8 (Avant Evasion 2000, face Lycée Djoué Dabany), PK9, route de Kango, Lycée de Sibang à côté du stade Monédan, et Hôpital Militaire, PK10.

VENDREDI 10 JUIN 2016

-De 09h00 à 11h00 : Ozangué, Cité Ministère de l'Habitat.
-De 13h00 à 14h00 : Nzeng Ayong (Derrière la Mairie).

Centre d'Appels SEEG : 01 76 73 73 18442